

NATIONS UNIES

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ



Distr.
GÉNÉRALE

A/35/185
S/13006

25 avril 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-cinquième session

Points 22, 34 et 76 de la liste préliminaire^x

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

ARMES CHIMIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

PACTES INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS DE
L'HOMME

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-cinquième année

Lettre datée du 24 avril 1980, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour information, le texte de la déclaration publiée le 18 avril 1980 par le Ministère de l'information du Kampuchea démocratique, dénonçant l'utilisation systématique de produits chimiques toxiques par les agresseurs vietnamiens au Kampuchea.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 22, 34 et 76 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Kampuchea
démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

x A/35/50.

DECLARATION DU MINISTERE DE L'INFORMATION
DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUEDENONCANT L'UTILISATION SYSTEMATIQUE DE PRODUITS
CHIMIQUES TOXIQUES PAR LES AGRESSEURS VIETNAMIENS

- Le 18 avril 1980 -

Au début de ce mois d'avril, les agresseurs vietnamiens ont effectué l'épandage d'un nouveau produit toxique sur les herbes et dans la rivière Mon Thon dans le district de Koh Kong Leu (province de Koh Kong). Les caractéristiques du produit utilisé sont les suivants:

- les personnes qui boivent l'eau de cette rivière sont prises de vomissements jusqu'à ce que mort s'ensuive;
- celles qui passent à travers les herbes contaminées par le produit toxique voient leurs jambes gonfler avec épanchement d'eau, suivi de gangrène qui entraîne la mort en l'espace de 1 à 3 jours.

Du 6 au 9 avril 1980, ce produit a provoqué la mort de 48 personnes dont 23 femmes, 15 enfants et 10 vieillards. 50 autres personnes ont été gravement intoxiquées et ont reçu des soins dévoués de nos médecins.

A la fin de cette saison sèche 1980, les agresseurs vietnamiens sont mis en échec et acculés à une profonde impasse sur le front militaire. Parce qu'ils ne sont pas parvenus à anéantir notre armée, nos guérilleros et la résistance du peuple du Kampuchea, les agresseurs vietnamiens intensifient l'emploi de produits toxiques en tous genres et les tirs d'obus de gaz toxique, effectués systématiquement et quotidiennement par l'artillerie lourde, les mortiers, les canons DK, même les M79, sur les villages, autour des champs de bataille, dans les régions forestières et montagneuses qui leur sont inaccessibles, sur les plaines herbeuses et les sources d'eau où nos habitants se ravitaillent.

Le recours à l'arme chimique -gaz et produits chimiques toxiques- contre la population innocente fait partie de la stratégie d'extermination de la race kampuchéenne pour avaler le Kampuchea tout entier et l'intégrer au Vietnam dans la "Fédération Indochinoise".

Actuellement, au Kampuchea, les agresseurs vietnamiens ont recours à l'arme chimique en même temps qu'ils mettent à exécution l'arme de la faim pour mener à bien leur stratégie consistant à avaler le Kampuchea et à exterminer tout son peuple, poursuivre leur expansion en Asie du Sud-Est, menant ainsi leur stratégie d'expansion régionale et la stratégie des expansionnistes internationaux soviétiques. S'ils peuvent continuer à utiliser les armes chimiques pour exterminer le peuple kampuchéen suivant leurs objectifs, au mépris des lois internationales et de l'opposition mondiale, la clique Lê Duan et les expansionnistes internationaux soviétiques - leurs maîtres- recoureront encore à ces armes contre d'autres nations et peuples, aussi bien en Asie du Sud-Est qu'en Asie-Pacifique et dans d'autres régions du monde. Le fait que le Vietnam utilise des produits chimiques et des gaz toxiques de tous genres contre le peuple kampuchéen, comme précédemment contre les minorités nationales du Laos, et le fait que l'Union Soviétique utilise aussi les armes chimiques contre le peuple afghan constituent de graves dangers non seulement pour les peuples kampuchéen, lao et afghan, mais également pour l'Humanité tout entière.

Au nom des victimes des produits chimiques et au nom du peuple du Kampuchea tout entier, le Ministère de l'Information du Kampuchea Démocratique condamne avec véhémence les crimes inhumains commis par les agresseurs vietnamiens exterminateurs de race qui utilisent l'arme chimique pour exterminer le peuple kampuchéen suivant un plan pré-établi. Le Ministère de l'Information du Kampuchea Démocratique appelle l'ONU, les organisations internationales, tous les gouvernements et l'opinion publique mondiale éprise de paix et de justice, à continuer de les dénoncer et de les condamner énergiquement et à prendre toutes les mesures appropriées pour obliger Hanoi à respecter les lois internationales notamment l'interdiction d'utiliser des armes chimiques, et à retirer inconditionnellement toutes ses troupes du Kampuchea, conformément à la résolution de la 34e Assemblée Générale de l'ONU en date du 14 novembre 1979.

